

## PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2024

Présidence : M. Nicolas Bersier, Président

Salle du Conseil communal

**1 – Appel**

23 conseillères et conseillers sont présents, 4 sont excusés et 1 est absent. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

**2 – Adoption de l'ordre du jour de la séance**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, à l'unanimité.

**3 – Adoption du précédent procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du 22 février 2024 a été envoyé aux conseillères et conseillers. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

**4 – Préavis et rapport de la Commission de Gestion chargée de l'étude du préavis 2024-02 relatif aux « Comptes et à la gestion 2023 »**

Le préavis a été transmis aux conseillères et conseillers et ne sera pas relu.  
Le rapport de la Commission de Gestion est lu par M. S. Teutschmann.

La parole n'étant pas demandée, les conclusions, soit :

- **D'accepter** le bénéfice de l'exercice 2023 de CHF 17'385.71
- **D'accepter** la gestion de l'exercice 2023
- **De décharger** la commission de gestion de son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

**5 – Nomination de deux conseillers communaux pour la commission PECC**

M. C. Languetin donne plus de détails sur le Plan Energie et Climat Communal et sur les prochains défis de cette commission qui devra mettre en œuvre les 13 actions choisies par la Municipalité pour son PECC.

M. F. Pythoud demande à quelle fréquence cette commission va se rencontrer ? M. C. Languetin ne peut pas encore répondre précisément mais au minimum 3 fois par année.

Mme V. Dupraz-Rutz et M. F. Pythoud se proposent pour faire partie de cette commission.

**6 – Communications de la Municipalité et divers**

**M. D. Perotti, Municipal**, informe que le mur de soutènement de la fontaine du Nord a été refait. Les aménagements routiers pour le parc éolien « sur Grati » ont débuté et se poursuivront jusqu'à l'hiver.

Déchetterie – le dépliant envoyé avec les taxes « déchetterie » a fait son effet, moins d'incivilité à la déchetterie. Ne relâchons pas nos efforts.

M. F. Pythoud demande pourquoi la commune a taillé aussi drastiquement le saule pleureur vers la Cantine. M. D. Perotti répond qu'il était prévu de le tailler et il a été constaté que cet arbre était en bien mauvais état. Cette coupe radicale a pour but de le sauver.

M. D. Guignard suggère de réfléchir afin de mieux valoriser les déchets végétaux. Pourquoi ne pas trouver des solutions par exemple comme faire du paillage ou du compost à mettre à disposition des citoyens.

M. D. Perotti répond qu'il étudie la question. Il y a beaucoup de normes à respecter pour ce genre de recyclage.

**Mme C. Paccaud, Municipale**, informe que des travaux d'entretien du berceau du toit du Collège seront effectués cet été.

L'Église a pris la foudre ce printemps, dommages au système des cloches et aux installations électriques. Elle remercie les personnes qui sont intervenues dans l'urgence pour rétablir la situation.

**M. C. Goy, Municipal**, forêts, le prix du bois est toujours à la baisse et la lutte contre le bostryche se poursuit inlassablement.

Les abords du refuge sont très boueux suite aux conditions climatiques de ce printemps et à du débardage. La remise en état, au propre, des alentours va se faire tout prochainement.

Alpages – suite à une arrêt maladie de l'employé communal ce printemps, la plupart des amodiataires ont fait les clôtures des alpages. Merci à eux pour leur disponibilité.

Dent-de-Vaulion – suite à la première saison d'exploitation, diverses modifications ont été apportées afin de faciliter l'exploitation de cet établissement.

Cerney – la création de la salle de bain est presque terminée.

Posogne – le projet de création d'un étang pour l'eau est en route.

Pont du Cul du Nozon, l'ORPC sera présente à mi-août pour la réfection du 2<sup>ème</sup> pont du Cul du Nozon.

M. F. Pythoud demande des nouvelles de l'exploitation du magasin de la Dent-de-Vaulion. M. C. Goy informe qu'il y a eu des discussions avec le tenancier et le PDRA afin d'optimiser cet espace de vente. Le tenancier va aménager un frigo self-service pour cette saison.

M. D. Moffrand pense que le tenancier ne joue pas le jeu avec ce magasin et que la Municipalité devrait être plus exigeante vu les conditions fixées au départ.

**M. B. Martignier, Municipal**, informe que les travaux d'assainissement de la Grand-Rue, secteur Hôtel-Église viennent de commencer. Ils se dérouleront jusqu'à l'automne. Le goudronnage final se fera en 2025.

Lors des travaux d'aménagements routiers pour le parc éolien, certains tuyaux pour la nouvelle conduite d'eau sont déjà posés. Le Canton a donné son accord.

Mme M. Reymond Chenuz demande pourquoi en passant vers la step, elle a ressenti de fortes odeurs, ce qui est assez inhabituel ? M. B. Martignier répond qu'il y a eu une pollution ce printemps à la step qui a détruit la biologie qui la fait fonctionner. Et pour couronner le tout, le surpresseur est tombé en panne. Après plusieurs essais, il a été changé et maintenant tout refonctionne correctement. En résumé, il y aura de gros frais dans les comptes de la step en 2024.

M. D. Moffrand a bien pris note des quelques informations transmises sur la nouvelle conduite d'eau qui viendra depuis Vallorbe avec un réservoir à la Mâche, puis qui redescendra sur le village. A-t-on pensé, pour ce projet, à turbiner cette eau pour produire de l'énergie ?

M. B. Martignier répond que non mais il va se renseigner.

**M. C. Languetin, Syndic**,

Parc éolien « Sur Grati », suite à la levée des oppositions concernant la mise à l'enquête des éoliennes, le Tribunal cantonal a refusé de prendre en compte les recours. Les recourants ont alors déposé un recours au Tribunal fédéral contre la décision du Tribunal cantonal.

Ecole – nouvelles constructions scolaires dans le Vallon du Nozon – le Conseil Intercommunal de l'ASCOVaBaNo a validé l'idée de deux nouvelles constructions, une à Croy et une à Vaulion. Le projet va se monter et un préavis sera présenté à l'ASCOVaBaNo.

Il y a également un besoin de construction sur Vallorbe qui va se présenter.

M. N. Bersier, Président, apporte quelques nouvelles. Le samedi 21 septembre aura lieu la tournée de gestion des alpages et le 2 novembre la tournée de gestion des bâtiments et infrastructures du village.

Une séance du Conseil communal est déjà agendée au mercredi 4 décembre 2024 à 20h00.

Mme M. Reymond Chenuz informe que le chemin de Suchaud se dégrade vite suite aux intempéries de ce printemps et cela amène des gravats sur la route cantonale vers le Moulin.

M. C. Goy prend note et va, dans un premier temps, refaire les renvois d'eau.

La Municipalité se retire.

## **7 – Élections statutaires**

### *Élection du Président*

M. N. Bersier se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Président du Conseil communal, par applaudissement, M. Nicolas Bersier.

### *Élection du Vice-Président*

M. D. Moffrand se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Vice-Président du Conseil communal, par applaudissement, M. Dany Moffrand.

### *Élection des scrutateurs*

M. N. Bersier propose que les vices-scrutateurs de l'année écoulée deviennent scrutateurs à leur tour. Pas d'autre candidature. Sont élus scrutateurs, par applaudissement, Mme Solange Roch et M. Vincent Müller.

### *Élection des vices-scrutateurs*

Mme P. Gafner se propose. M. V. Müller propose Mme D. Pythoud. Pas d'autre candidature. Sont élues vices-scrutateurs, par applaudissement, Mmes Pauline Gafner et Dominique Pythoud.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h04

Le Président  
N. Bersier

La Secrétaire  
V. Meyer